

DÉPARTEMENT de la GIRONDE
ARRONDISSEMENT de BORDEAUX
Commune de LORMONT

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

EXTRAIT
du Registre des Délibérations du Conseil Municipal

Séance ordinaire du VENDREDI 2 OCTOBRE 2020

L'an **deux mille vingt**, le **vendredi deux octobre**, à dix-huit heures,

Le conseil municipal de la commune de LORMONT, convoqué par le maire, s'est assemblé au Pôle Brassens-Camus sous la présidence de Monsieur Jean TOUZEAU.

Présent·es :

Jean **TOUZEAU**, Philippe **QUERTINMONT**, Yasmina **BOULTAM**, Grégoric **FAUCON**, Jannick **MORA**, Stéphane **PÉRÈS DIT PEREY**, Josette **BELLOQ**, Jean-Noël **GOETZ**, Geoffrey **RUIZ**, Maférïma **DIAGNE**, Sylvie **JUQUIN**, Jean-Claude **FEUGAS**, Vincent **COSTE**, Keziban **YILDIZ**, Eric **LEROY**, Karima **TAJRI**, Tayeb **BARAS**, Maria Del Pilar **RAMIREZ**, Olivier **MARTIN**, Marie-José **SALLABER**, Valdemar **CAMARINHA FÉLIX**, Maud **LEBLOIS**, Marouane **ACHRIT**, Céline **BOUTE**, Gemma **VERSCHUUR**, Levent **OZKAN**, Julie **RECHAGNEUX**, Serge **BLÜGE**, Richard **UNREIN**, Mathieu **BORDENAVE**, Mónica **CASANOVA**.

Absent·es excusé·es ayant donné procuration :

Marielle **DESCOUBES SIBRAC** (procuration Maria Del Pilar **RAMIREZ**),
Claude **DAMBRINE** (procuration Philippe **QUERTINMONT**),
Nicolas **LE BIGOT** (procuration Grégoric **FAUCON**),
Stéphanie **HARTUNG** (procuration Mathieu **BORDENAVE**).

Conseillers en exercice : 35

Nombre de présents : 31

Nombre de votants : 35

N° 2020/02.10/14

MARCHÉS PUBLICS :
TÉLÉPHONIE – ATTRIBUTION ET AUTORISATION DE SIGNATURE

Madame Maférïma **DIAGNE** est désignée en qualité de secrétaire de séance.

Tayeb BARAS, conseiller municipal délégué au numérique, explique aux membres de l'assemblée délibérante que :

Il est nécessaire de lancer un appel d'offres ouvert pour des prestations de services de téléphonie fixe, de télécommunications mobiles, d'interconnexion de sites et d'accès à internet pour l'ensemble des services municipaux de la Ville.

Afin de répondre à l'ensemble de ces besoins, ce marché, passé en application des articles L2124-2 et R2124-2 du code de la commande publique a été alloué de la manière suivante :

- * Lot N° 1 – Services de téléphonie fixe.
- * Lot N° 2 – Services de télécommunications mobiles.
- * Lot N° 3 – Services d'interconnexion de sites et d'accès à internet avec débits garantis.
- * Lot N° 4 – Services d'accès à internet sans débit garanti.

Aux termes des dispositions de l'ordonnance N° 2018-1074 du 26 novembre 2018 portant partie législative du code de la commande publique et du décret N° 2018-1075 du 26 novembre 2018 portant partie réglementaire du code de la commande publique, il est proposé au conseil municipal :

* d'autoriser Monsieur le maire à signer les marchés avec les attributaires de chaque lot désignés par la Commission d'Appel d'Offres en date du 29 septembre 2020 ;

* d'autoriser Monsieur le maire à prendre toute mesure nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

Ceci étant exposé, il est donc demandé à l'assemblée délibérante d'adopter les termes de la délibération suivante :

La Ville de Lormont,

Vu l'ordonnance N° 2018-1074 du 26 novembre 2018 portant partie législative du code de la commande publique et du décret N° 2018-1075 du 26 novembre 2018 portant partie réglementaire du code de la commande publique ;

Entendu le rapport de présentation,

Considérant les besoins pour la Ville de bénéficier pour ses services municipaux de prestations diverses en matière de téléphonie ;

DÉCIDE

Article 1 :

d'autoriser Monsieur le maire à signer les marchés avec les différents attributaires désignés par la Commission d'Appel d'Offres en date du 29 septembre 2020 :

DÉSIGNATION DES LOTS	NOM ET ADRESSE DES ATTRIBUTAIRES	MONTANT ESTIMATIF RETENU (EN € HT)
Lot N° 1 Services de téléphonie filaire	SFR Bât OUEST b3262	45.160,75 € HT
Lot N° 2 Services de télécommunications mobiles	16 rue du Général de Boissieu 75015 PARIS	91.577,28 € HT
Lot N° 3 Services d'interconnexion de sites et d'accès à internet avec débits garantis	ADISTA 9 rue Blaise Pascal 54 320 MAXEVILLE	16.732,20 € HT
Lot N° 4 Services d'accès à internet sans débit garanti	ORANGE Site Pichey - 23 rue Thomas Edison 33731 BORDEAUX CEDEX 9	19.440,00 € HT

Article 2 :

d'autoriser Monsieur le maire à prendre toute mesure nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

VOTE :

POUR :

- 29 – Groupe majoritaire « Nous, Lormont »,
- 3 – Groupe « Lormont, Ville Française »,
- 2 - Groupe « Naturellement Lormont »,
- 1 - Groupe « Nouveau Parti Anticapitaliste ».

Le maire, Jean TOUZEAU :

** certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte ;*

** informe qu'il pourra faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Bordeaux dans un délai de deux mois à compter de sa publication.*

FAIT A LORMONT, le 5 octobre 2020

pour extrait certifié conforme au registre des délibérations,

**Le maire,
Jean TOUZEAU**